

présenta M. Leclerc, et ensemble, nous acceptâmes une gracieuse invitation pour Saint-Norbert.

Pendant le dîner, pouvait-on ne pas parler des Trappistes?... mais un peu mystérieusement et sans enthousiasme (ce devait être ainsi, pour qui a connu Mgr. Ritchot). M. le Curé de St-Norbert m'exprima son désir, longtemps caressé, d'avoir dans sa paroisse une Communauté de Trappistes. Il ne me semblait pas possible de prendre au sérieux une proposition aussi grave qu'inattendue, mais on me parlait d'une manière si bienveillante, et avec une si entière confiance dans la Divine Providence que, tout en ayant conscience de mon impuissance, je dus me résoudre à donner une réponse qui laissait à Dieu le secret de l'avenir. Après le repas, lorsque nous causions sous la véranda du vieux presbytère, le bon M. Ritchot, dont la foi ne faiblit jamais, rentre un moment et revient ayant en main le plan des terrains situés au-delà de la rivière la Salle. Il me dit en mettant son doigt sur la carte: "Voilà, mon Révérend Père, le terrain que je destine aux Trappistes depuis trente ans. Ce plan a été fait pour vous, gardez-le en attendant que vous veniez prendre possession". Je ne puis vous dire l'impression que je ressentis en présence d'une proposition faite avec tant de cœur et un tel esprit de foi, et il ne fallut rien moins que la persuasion où j'étais de mon impuissance, pour ne pas triompher de mon irrésolution.

Revenu à Montréal, et de là, après mon devoir accompli, rentré en France, je n'oubliai pas Saint-Norbert; mais ce n'était pour moi qu'un sentiment toujours irréalisable. Cependant, deux religieux, le R. P. Guillaume et le F. Antoine, s'intéressaient à ce projet, et me pressaient parfois de tenter la réalisation de ce qui me paraissait n'être qu'un rêve. Enfin Dieu se servit de la nouvelle qui me fut donnée de la fondation du R. P. Benoit à N. D. de Lourdes. Aurais-je donc manqué à l'appel de Dieu? et le bien que je devais faire aurait-il passé en des mains plus dociles? J'écrivis à M. Leclerc en le priant de s'informer si la place était encore libre. Les négociations furent reprises, et en 1892, je revenais au Manitoba avec le F. Antoine, pour commencer l'œuvre dont les CLOCHES ont fait le récit.

Le but de cette relation, peut-être un peu longue, a été de montrer par quelles voies mystérieuses la Divine Providence a exaucé les vœux de son serviteur, et en même temps d'ins-